



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Réforme du minerval : estime ton coût d'études applicable dès la rentrée 2026



À partir de l'année académique 2026-2027, le **minerval dans l'enseignement supérieur** (hautes écoles, écoles supérieures des arts et universités) pourrait devenir progressif en

Fédération Wallonie-Bruxelles. Concrètement, son montant dépendra de ta situation financière :

- 0€ pour les étudiant·es boursier·es ;
- 374€ en condition modeste ;
- 835€ en condition intermédiaire ;
- 1.194€ sans condition particulière.

Un **calculateur en ligne** est déjà disponible pour estimer le montant que tu pourrais payer : <https://mesetudes.be/minerval>

Attention : la réforme n'est pas encore définitive et le résultat du calculateur reste indicatif. Pense aussi à introduire ta demande d'allocation d'études entre juillet et le 31 octobre 2026.

Pour les formations dans l'**enseignement pour adultes**, consulte directement le site officiel dédié <https://enseignementpouradultes.be/>.

Sources : [Minerval applicable à partir de l'année académique 2026-2027 : conditions et modalités d'application](#)



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)

- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Organisation de l'enseignement supérieur

Tout savoir sur la structure et le paysage de l'enseignement supérieur : l'ARES, les pôles académiques, les établissements d'enseignement supérieur, la co-diplomation, l'organisation et la réussite du cycle d'études...

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)
- [Suivre](#)
- [Suivre](#)

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339
1030 Bruxelles
Tél.: 02 733 11 93
inforjeunes@jeminforme.be





actiris

.brussels 

au coeur de l'emploi



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES